

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ANNEXE D

Dossier no. : R-3470-2001, Phase 1

Nom des intervenantes : AQCIE et AIFQ

AFFIDAVIT

Je, soussigné, Guy Sarault, exerçant ma profession au 1250 boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, déclare solennellement ce qui suit:

1. Je suis avocat, représentant dûment autorisé des intervenantes;
2. J'ai une connaissance personnelle du dossier pour lequel une demande de paiement de frais a été déposée en date du 18 février 2002 relativement aux travaux effectués dans le cadre du présent dossier pour la période du 8 novembre 2001 jusqu'au 8 janvier 2002;
3. Tous les débours, frais et honoraires réclamés le sont en conformité avec la décision D-99-124 du 22 juillet 1999 ainsi qu'avec les normes et barèmes contenus au *Guide de paiement des frais des intervenants* adopté aux termes de cette décision, et sont exacts;
4. Le registre horaire ainsi que toutes les pièces justificatives relatives aux dépenses pourront être produits sur demande.

ET J'AI SIGNÉ

Guy Sarault

Déclaré solennellement devant moi
à Montréal ce 18ième jour de février 2002

Commissaire à l'assermentation
pour tous les districts judiciaires du Québec